

CONDITIONS DE TRAVAIL (durée, rupture, CDD...)

LS 24/04
Page 1

➤ **L'agression volontaire et préméditée de l'employeur constitue une faute lourde**

Cour de cassation, Chambre sociale, Arrêt n°502 du 28 mars 2018, Pourvoi n°16-26.013
Commets une faute lourde justifiant un licenciement le salarié agressant violemment le gérant de la société, de manière volontaire et préméditée. C'est ce qu'a jugé la Cour de cassation dans un arrêt du 28 mars 2018, qui rappelle également que le salarié conserve malgré tout son droit à l'indemnité compensatrice de congés payés.

LS 26/04
Page 1

➤ **Reclassement externe : les obligations issues d'un accord de branche s'imposent au PSE**

Conseil d'Etat, Chambre réunies, Décision n°404090 du 13 avril 2018
En matière de reclassement externe, dès lors que des dispositions conventionnelles imposent des obligations à l'employeur au stade de l'élaboration du PSE, il appartient au Direccte saisi pour homologation de s'assurer du respect de ces dispositions par le plan. C'est ce que précise le Conseil d'État dans une décision du 13 avril 2018.

ECONOMIE

LS 27/04
Page 4

➤ **Le chômage recule de 1,0 % au premier trimestre 2018**

DARES, Indicateurs n° 018, avril 2018
Les données relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont désormais trimestrielles. Pôle emploi et la Dares ont effet publié le 25 avril les chiffres du chômage pour le premier trimestre 2018. Il en ressort que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a reculé de 1,0 % en métropole. Sur un an, le chômage a diminué de 1,4 %.

PROJET DE LOI

LS 26/04
Page 2

➤ **La ministre de la Justice veut étendre la représentation obligatoire en matière sociale**

Le 20 avril 2018, Nicole Belloubet, la ministre de la Justice, a présenté en Conseil des ministres ses deux projets de loi portant réforme de l'organisation des juridictions. Entre autres mesures, le texte prévoit d'étendre la représentation obligatoire par avocat en matière sociale. En outre, les tribunaux d'instance et de grande instance seraient fusionnés

LS 26/04
Page 4

➤ **La Commission européenne souhaite renforcer la protection des lanceurs d'alerte**

La Commission européenne a dévoilé, le 23 avril, un projet de directive visant à protéger les lanceurs d'alerte contre des représailles en interne ou devant la justice, afin de tirer les leçons d'une série de scandales au retentissement mondial.

<p>LS 26/04 Page 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les députés adopteront définitivement le projet de loi relatif à la protection des données personnelles le 14 mai. <p>Le Sénat a adopté le 19 avril 2018, en nouvelle lecture, à l'unanimité par 307 vous « pour », le projet de loi relatif à la protection des données personnelles. Les sénateurs ont notamment réintégré de nombreuses modifications qu'ils avaient votée en première lecture et qui avait ensuite été retirées en nouvelle lecture par les députés, suite à l'échec de la commission mixte paritaire.</p>
<p>LS 25/04 Page 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'Assemblée nationale approuve le projet de loi Asile et immigration <p><i>Proj. de loi du 22 avr. 2018 (immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie)</i></p> <p>Le 22 avril 2018, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi Asile et immigration, porté par le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb. Parmi les amendements votés par les députés, l'un d'eux vise à réduire le délai au-delà duquel un demandeur d'asile n'ayant pas obtenu de réponse peut demander une autorisation de travailler en France.</p>

PROTECTION SOCIALE

<p>LS 23/04 Page 5</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le gouvernement dévoile le calendrier de la réforme du système de retraite <p>Huit mois de concertations en 2018 avec les partenaires sociaux autour de six grands thèmes et une consultation citoyenne, tels sont le calendrier et la méthode qu'a dévoilés le gouvernement le 19 avril, date à laquelle se tenait un colloque au Sénat sur ce thème. En ligne de mire, le projet de loi sur la réforme des retraites qui devrait être déposé au Parlement d'ici à l'été 2019.</p>
<p>LS 24/04 Page 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un nouveau service de Pôle emploi pour identifier les aides accessibles <p>Dans un communiqué du 20 avril, Pôle emploi annonce la création de Clara. Service web disponible sur l'emploi store et sur clara.pole-emploi.fr, il permet de connaître l'ensemble des aides au retour à l'emploi auxquelles une personne est éligible.</p>
<p>LS 25/04 Page 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « Zéro chômage de longue durée » : le montant de la participation de l'Etat au financement de l'aide aux entreprises est fixé. <p>En application de la loi du 29 février 2016 et du décret du 27 juillet 2016, relatifs à l'expérimentation « zéro chômage de longue durée » un arrêté du 20 mars 2018 détermine le montant de la participation de l'Etat au financement de la « contribution au développement de l'emploi » versée aux entreprises. Ce montant est ainsi fixé, au titre de l'année 2018, à 101% du montant brut horaire du Smic par salarié embauché, au titre de l'expérimentation, par les entreprises conventionnées avant le 31 décembre 2018.</p>

RELATIONS SOCIALES (droit syndical ; IRP ; conventions et accords)

➤ **Le questions-réponses sur le comité social et économique (CSE) est publié**

LS 23/04
Page 4

100 questions-réponses sur le CSE (version du 19 avril 2018)

Ce document tend à expliquer les différentes mesures des ordonnances Macron, aux différents acteurs de la vie de l'entreprise (salariés, employeurs, représentants du personnel).

Sont notamment abordés les sujets suivants : Prorogation des mandats pendant la période transitoire, sort des PV de carence établis avant le 23 septembre 2018, organisation simultanée des élections (simple faculté), calcul (mois par mois) du seuil de 11 salariés, dispense d'organisation d'élections dans les TPE, notion d'établissements distincts...

➤ **Composition et fonctionnement du CSE passés en revue par le questions-réponses**

LS 23/04
Page 4

100 questions-réponses sur le CSE (version du 19 avril 2018)

Points éclaircis par le document : rémunération du temps passé en réunion CSE comme du temps de travail et non-déductibilité des heures de délégation, persistance du statut protecteur des anciens IRP non réélus durant 6 mois à l'issue du mandat, variabilité de la composition et des attributions du CSE selon l'effectif de l'entreprise, possibilité de transfert des heures de délégation aux suppléants et aux représentants de proximité, recours contre la création d'une CSSCT (imposée par l'Inspecteur du Travail) non suspensif, envoi de l'ordre du jour des réunions CSE aux suppléants, formation (SST) minimale de 5 jours des membres du CSE dans les entreprises d'au moins 300 salariés et de trois jours pour les autres entreprises...

➤ **Le ministère précise deux points concernant le conseil d'entreprise**

LS 23/04
Page 4

100 questions-réponses sur le CSE (version du 19 avril 2018)

Le ministère confirme que la mise en place du conseil d'entreprise ne fait pas disparaître le mandat des délégués syndicaux. Ces derniers perdent les prérogatives de négociations, conclusions et révisions des conventions et accords au sein de l'entreprise ou de l'établissement. Dans les entreprises où est conclu un accord majoritaire sur le sujet, il est possible d'aller plus loin que le CSE, et de mettre en place une codécision à la française, via le conseil d'entreprise. Celui-ci exercera l'ensemble des attributions dévolues au CSE et sera seul compétent pour négocier des accords collectifs.